

SYSTÈME BANCAIRE.

A leur origine les banques avaient pour fonction essentielle l'émission de billets au porteur, payables à vue. Lorsque la banque jouissait d'une excellente réputation de solvabilité, ces billets passaient de main en main, constituant un médium auxiliaire de circulation monétaire; ils étaient souvent préférés aux émissions gouvernementales.

Ce fut vers la fin du dix-huitième siècle que les négociants mont-réalais ressentirent le besoin d'un médium de circulation monétaire au Canada; en 1792, une banque d'émission fut projetée, qui devait porter le nom de "the Canada Banking Company"; toutefois, ce projet fut abandonné et un second projet qui vit le jour en 1808, ayant pour but l'incorporation d'une banque canadienne, fut rejeté par la législature du Bas-Canada.

Après la guerre de 1812, la monnaie créée par la loi militaire fut retirée et, une fois de plus, l'attention publique se porta sur l'utilité des institutions bancaires. La banque de Montréal ouvrit ses portes vers la fin de 1817, sa charte étant basée sur celle de la Première Banque des Etats-Unis. L'année suivante vit naître la Banque de Québec, de même que la Banque du Canada à Montréal et la Banque du Haut-Canada à Kingston. Les trois institutions du Bas-Canada débutèrent comme banques privées et n'obtinrent leur charte qu'en 1822, la Banque du Haut-Canada, qui était aussi une institution privée, céda la place à une seconde Banque du Haut-Canada qui s'établit à Toronto comme banque à charte, en 1821. Dans l'intervalle, la Banque du Nouveau-Brunswick avait été incorporée en 1820 et dans la Nouvelle-Ecosse, la Compagnie bancaire d'Halifax avait commencé ses opérations en 1825; enfin, la Banque de la Nouvelle-Ecosse reçut sa charte en 1832. La Banque de l'Amérique Britannique du Nord, qui existait déjà en Grande-Bretagne, s'implanta au Canada en 1836, la Banque Molson débuta en 1853, la banque de Toronto en 1855, la Banque Nationale en 1860 et la Banque Jacques-Cartier (maintenant Banque Provinciale du Canada) en 1862. La Banque des Marchands fut établie en 1864, la Banque Union en 1866, la Banque Canadienne du Commerce en 1867, la Banque des Marchands d'Halifax (maintenant Banque Royale) en 1869, la Banque du Dominion en 1871, la Banque de Hamilton en 1872, la Banque d'Hochelaga en 1873, la Banque d'Ottawa en 1874, la Banque Impériale en 1875 et la Banque Standard en 1876.

Législation bancaire — Ainsi qu'on l'a déjà dit, l'émission de billets était autrefois considérée comme le rôle principal des banques, aussi la législation bancaire traitait-elle principalement de l'émission de billets. En 1830, un amendement à la Loi des banques prescrivait que le montant total des billets de moins de \$5 en circulation ne pourrait jamais excéder un cinquième du capital versé; qu'il ne serait pas émis de billets de moins de \$1 et que toutes les